

Programme
des 12^e rencontres Bourgogne-Nature
et des 7^e rencontres Chiroptères Grand Est

Les Chauves-souris
une biodiversité

toujours
menacée !?

16, 17 et 18 octobre 2015

à la Maison du Parc naturel régional du Morvan - Saint-Brissson (58)

Bourgogne



Bourgogne-Nature, association fédératrice

Vendredi 16 octobre 2015

8h30 Accueil

9h00 Ouverture des rencontres

Modérateur :

Daniel SIRUGUE - Conseiller scientifique du Parc naturel régional du Morvan

- Jean-Claude NOUAILLET, Vice-Président du Parc naturel régional du Morvan – Président de la commission Environnement
- Bernard FROCHOT - Président de Bourgogne-Nature
- Etienne OUVARD - Secrétaire du Groupe Chiroptères National à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
- Stéphane WOYNAROSKI, Conseil Régional de Bourgogne – Président de la commission « Environnement - Développement durable et éco-responsabilité – Agriculture et Forêt »
- Hugues SORY - DREAL Bourgogne - Ressources et Patrimoine Naturels

10h00 Les tribulations des Chauves-souris dans la Classification

Yves TUPINIER

Depuis que les naturalistes s'intéressent aux chauves-souris le problème de leur place dans le monde animal s'est posé. Après quelques propositions dans le monde antique en particulier par Aristote, les siècles qui ont suivi n'ont pas apporté de nouvelles propositions. A partir du 15^e siècle, l'observation de la nature prend un nouvel élan. Des descriptions sont diffusées mais les critères de classifications sont encore balbutiants. La notion d'espèce est floue. Au début du 18^e siècle la faune française des chauves-souris se résume à un mot et à deux espèces dans les textes scientifiques : *Vespertillio major* et *Vespertillio minor* sans l'on sache à quels animaux les attribuer. Pendant ce siècle les chauves-souris sont des quadrupèdes. Un quadrupède est fait pour marcher et non pour voler. Dans la seconde moitié du 18^e siècle la classification actuelle prend naissance derrière Linné. Dans le même temps Daubenton décrit sept espèces sur notre territoire autour de Montbard. Le début du 19^e siècle voit apparaître le mot « chiroptères » mais il faudra attendre quelques décennies pour qu'il soit attribué à un ordre. Ce même siècle voit le développement de la paléontologie qui apportera sa contribution, en complément de la morphologie dans la systématique.

Session 1

L'éolien et les Chauves-souris

Modérateur :

Sébastien ROUÉ - Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

11h00 Actualisation des recommandations pour la prise en compte des Chauves-souris dans les projets éoliens

Etienne OUVARD - Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

Les chauves-souris peuvent dans certains cas être fortement impactées par les parcs éoliens. En théorie, il ne serait cependant pas impossible de respecter ces populations dans le cadre du développement de cette énergie. Les retours d'expérience et les connaissances ayant considérablement augmenté ces dernières années, nous ferons l'état des lieux des principales nouveautés et nous aborderons notamment en détails l'actualisation des recommandations Eurobats de 2014, ainsi que les travaux du groupe de travail éolien de la SFEPM. Et comme le Grand Est, à l'instar de la Bourgogne, est fortement boisé, nous ne pourrions pas nous empêcher d'évoquer le cas des projets éoliens en forêt.

Nous verrons qu'en France, et ce malgré un cadre réglementaire qui a fortement épaissi, la route est encore longue pour que les chauves-souris soient réellement prises en compte dans ces projets. Mais qu'à travers une planification intelligente à l'échelle régionale, un choix des sites judicieux, des études d'impact complètes, des mesures d'évitement et de réduction adéquates, alors tout peut redevenir possible !

Chacun d'entre nous, passionnés, bénévoles, salariés, naturalistes, peut apporter sa pierre à l'édifice pour une meilleure prise en compte des chauves-souris, et c'est ce que vous apprendrez si vous ne vous êtes pas endormis avant la fin !

11h30 Mortalité éolienne en Champagne-Ardenne

Nicolas HARTER - ReNARD

La Région Champagne-Ardenne partage, avec la Picardie voisine, le duo de tête dans la production nationale d'énergie éolienne. Il est maintenant admis que les éoliennes ont des impacts sur les chauves-souris ; le principal d'entre eux étant probablement la mortalité liée aux pâles en rotation.

L'évolution récente de la législation impose, au travers de l'arrêté du 26 août 2011, la réalisation d'un suivi de la mortalité pour l'ensemble des parcs éoliens. Néanmoins, malgré cette obligation, peu de résultats sont publiés. Les associations locales d'études et de protection de la biodiversité accompagnent depuis ses débuts l'apparition de la filière éolienne en Champagne-Ardenne. Ainsi, plusieurs de ces structures ont réalisé et réalisent toujours des suivis de la mortalité.

Le but de cette communication n'est pas d'illustrer les résultats de telle ou telle étude, mais de proposer une tentative de synthèse pour une dizaine de suivis réalisés sur l'ensemble de la région. Il ressort de cette synthèse qu'aucun des parcs étudiés n'est exempt d'une mortalité pour les Chiroptères. En revanche, aucun des parcs éoliens étudiés ne présente une mortalité importante, comparable à certaines études publiées en France. Ce travail plaide plus pour un phénomène « de fond », inhérent aux aérogénérateurs et pose question, avec la multiplication des parcs et de l'impact à long terme pour la conservation des espèces les plus retrouvées au pied des machines, en l'occurrence la Pipistrelle commune et les espèces migratrices.

12h00 Déjeuner

au Bistrot du Parc - Saint-Brisson (58)

Patrice JOLY - Président du Parc naturel régional du Morvan

14h00 Etude, par méthode acoustique, de la dispersion d'une colonie de Grand murin (*Myotis myotis*) en sortie de gîte d'hibernation d'intérêt national à proximité d'un parc éolien

Guillaume MARCHAIS et Florine COULON - Ecosphère (Agence Centre Ouest)

Dans l'Yonne, une étude acoustique ayant pour objectif d'étudier la dispersion du Grand murin (*Myotis myotis*) en sortie d'un gîte important d'hibernation (plusieurs centaines d'individus), a été réalisée sur sept semaines de début mars à mi-avril 2015 à raison de deux nuits par semaine en parallèle d'un diagnostic écologique sur un projet éolien. Les activités de cette espèce et sa dispersion spatio-temporelle au sein du paysage ont été déterminées grâce à l'analyse de 140 points d'écoute (nuit entière). L'échantillonnage était systématiquement réparti aux quatre points cardinaux dans un premier rayon de 600 m du gîte ; au-delà, l'échantillonnage était stratifié selon les éléments structurants du paysage jusqu'à la distance de 2 400 mètres au nord (en direction d'un parc éolien existant et du projet étudié). L'interprétation des données acoustiques (plus de 30 000 contacts dont au moins 8 000 appartenant au Grand murin) a permis de situer chronologiquement la fin de l'hibernation, de localiser les orientations principales des dispersions et les territoires de chasse majeurs aux abords. Couplé à une cartographie simple des habitats, ce type d'étude, réalisé avec des moyens ciblés (2 jours homme par semaine et 11 détecteurs-enregistreurs automatiques), fournit d'ores et déjà de riches informations et tend à montrer que l'activité acoustique de centaines d'individus enregistrée en sortie de gîte se « dilue » progressivement selon la distance d'éloignement.

Session 2

Les Chauves-souris et le bocage

Modérateur :

Michel CARTERON - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté

14h30 Les enjeux Chiroptères en milieu agricole :

vers une gestion raisonnée du parasitisme chez les bovins

Audrey TAPIERO - Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Emmanuel THÉBAUD - Vet'el

L'éventail des parasites qui peuvent affecter le bétail est très large, tous peuvent avoir des effets délétères sur le bien-être, la croissance et la production d'un troupeau. Maîtriser le parasitisme est un défi constant à relever par l'éleveur. La pharmacie vétérinaire apporte des traitements puissants mais dont les répercussions sur l'environnement sont à surveiller.

nement peuvent être néfastes. Les Avermectines sont un exemple d'anti-parasitaires à large spectre qui affecte les larves de coléoptères coprophages. Ces insectes sont très importants pour la décomposition des bouses, en permettant la fertilisation des sols par les excréments et en limitant les parasites au pâturage. Ils sont également la principale ressource du Grand rhinolophe, qui chasse sur ces milieux prairiaux. Gérer le risque parasitaire tout en préservant l'environnement est l'objectif de plusieurs études lancées par des gestionnaires environnementaux, les groupements techniques vétérinaires ou par les chiroptérologues. Ces programmes ont permis de mieux ajuster les traitements antiparasitaires et de sensibiliser éleveurs et vétérinaires. Le déploiement de ces démarches est la prochaine étape.

15h00 Les outils règlementaires de préservation du bocage

Sylvie BARNEL - Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire

En 1992, la directive « Habitats - Faune - Flore » demande aux pays de la Communauté européenne la protection stricte de toutes les espèces de Chiroptères ainsi que la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour les 12 espèces figurant à son annexe II.

Ces ZSC font partie d'un réseau écologique européen, le réseau Natura 2000, ensemble de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et de leurs habitats, dans lesquels doivent être conciliées préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. Les projets susceptibles d'affecter ces sites Natura 2000 et dont la liste est arrêtée réglementairement doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences par rapport aux objectifs de conservation des sites concernés.

En Saône-et-Loire, la richesse de la plupart de ces sites Natura 2000 est liée aux pratiques agricoles extensives, à l'origine de milieux riches et propices à des espèces patrimoniales. Les principaux enjeux de conservation sont donc de pérenniser les pratiques agricoles les plus favorables et contrôler les activités présentant des risques d'atteinte des espèces et/ou habitats.

Ces contrôles sont inscrits au plan de contrôle « Eau et nature » des services de l'Etat de la Saône-et-Loire. Jusqu'au 31 décembre 2014, l'évaluation des incidences était le seul outil pour encadrer les activités, comme l'arrachage de haies ou le retournement de prairies permanentes, susceptibles de porter atteinte aux milieux. La nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) pour la période 2015-2020 contient des dispositions dont les finalités concourent aux mêmes objectifs de préservation, notamment au titre des bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE).

La Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire a travaillé sur une méthodologie de contrôle qui intègre ces évolutions récentes de la PAC pour assurer la cohérence sur le terrain des deux dispositifs et améliorer leur efficacité.

15h30 Pause

Salle des Grands lacs

Session 3

La préservation des Chauves-souris

Modérateur :

Christophe BOREL - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine

16h00 Quel avenir pour les actions mises en œuvre par le Plan National d'Actions et ses déclinaisons régionales ?

Audrey TAPIERO - Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

De 2009 à 2013, le Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères de France métropolitaine a été animé par la FCEN, piloté par la DREAL Franche-Comté et décliné dans chaque région. Bien que certaines actions aient été efficaces et que certains effectifs aient progressé, la plupart des espèces restent vulnérables et les menaces persistent. Suite au bilan final de ce programme, à un état des lieux des connaissances et des tendances d'évolution des populations de chaque espèce, une stratégie nationale pour la conservation des Chiroptères a été rédigée par la FCEN, appuyée d'un groupe de travail, et ce afin de poursuivre la dynamique engagée et de pérenniser les actions de préservation. Elle répond aux exigences de nombreuses politiques en matière de conservation des espèces et des habitats au niveau national et européen. Les 4 grands axes de cette stratégie sont : assurer le suivi, améliorer la connaissance des espèces prioritaires à l'échelle européenne, prendre en compte les Chiroptères

dans les aménagements et les politiques publiques, soutenir le réseau et informer. L'objectif est de conduire ces actions au niveau national et de les décliner dans les régions en fonction du contexte et des enjeux territoriaux.

16h30 Synthèse des outils de protection de sites actuels en Bourgogne
Maxime JOUVE - Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Alexandre CARTIER - Société d'histoire naturelle de Bourgogne

« Depuis 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) et la Société d'histoire naturelle d'Aun (SHNA) se sont rapprochés afin de travailler activement à la protection et à la conservation de sites à chauves-souris en Bourgogne. En effet, si la connaissance est considéré comme bonne sur ce groupe faunistique en région, il existait clairement un déficit de protection sur les sites majeurs, parfois d'intérêt national, voire international. Le rapprochement des chiroptérologues de la SHNA et de l'équipe du CENB a permis le conventionnement de sites à fort enjeux, et la même année, un travail rédactionnel d'un plan de gestion multi-sites. Ce dernier fût une première pour l'équipe du CEN qui jusqu'à maintenant avait très peu travaillé sur les sites à chauves-souris. Il a donc été à l'origine de la création d'une nouvelle entité cohérente de gestion comprenant 10 sites et il a également permis d'établir un plan d'actions pour une durée de 10 ans. Ce plan de gestion vient par conséquent compléter la panoplie d'outils liés à la protection et la conservation des différentes politiques nationales ou régionales : refuges pour les chauves-souris, APPB... L'articulation entre ces différentes politiques est importante et la cohérence vis-à-vis du Plan régional d'actions est primordiale, ainsi les acteurs bourguignons s'organisent pour rendre leurs actions de conservation efficaces et pragmatiques. »

18h00 Dégustation de vins de la Côte chalonaise

Cave des vignerons de Buxy
à la Cuisine

19h00 Une vie de Grand Rhinolophe

Vendredi 16 octobre 2015
à l'Auditorium Marcel VIGREUX à 19 h
de la Maison du Parc - Saint-Brissson (58) Bourgogne

UNE VIE DE GRAND RHINOLOPHE

Un film de Tanguy STOECKLÉ
Grands prix des festivals internationaux du film animalier d'Albert 2015 et de Ménigoute 2014

ENTRÉE GRATUITE ET OUVERTE À TOUS !

Projection proposée dans le cadre des 7^{es} rencontres Chiroptères Grand Est et des 12^{es} rencontres Bourgogne-Nature

Les Chauves-souris
une biodiversité toujours menacée !?

20 ans d'actions
Groupe Chiroptères Bourgogne

Plus d'informations sur www.bourgogne-nature.fr ou au 03 86 76 07 36

à l'Auditorium de la Maison du Parc
PROJECTION GRATUITE ET OUVERTE À TOUS !

Un film de Tanguy STOECKLÉ
Grand prix des festivals du film animalier d'Albert 2015 et de Ménigoute 2014

Samedi 17 octobre 2015

Modérateur :

Daniel SIRUGUE - Conseiller scientifique du Parc naturel régional du Morvan

9h00 Le Groupe Chiroptères National

Sébastien ROUÉ et Etienne OUVIARD - Coordinateurs du Groupe Chiroptères National à la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères

Depuis une trentaine d'années, le Groupe Chiroptères de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères agit pour l'étude et la conservation des chauves-souris sur le territoire français y compris l'Outre-Mer. Créé par quelques passionnés, il rassemble aujourd'hui les chiroptérologues et structures associatives œuvrant pour ce même objectif. Il se réunit tous les deux ans lors de Rencontres Nationales et participe activement aux activités de la SFEPM (colloque, publications, actions de conservation, etc.). Pour gérer et décider des actions à mener pour la conservation des chauves-souris, il s'appuie sur une coordination chiroptères nationale (CCN) composée de coordinateurs régionaux représentant les 22 régions métropolitaines, des représentants de l'Outre-mer et des référents thématiques, assistés de deux secrétaires.

Le Groupe Chiroptères est également composé de différents groupes techniques qui agissent sur des thématiques précises : éolien, Eurobats, veille sanitaire, aménagements, base de données nationale...

Cette communication sera l'occasion d'en apprendre plus sur l'historique de ce groupe, son fonctionnement via la mise en œuvre récente d'une charte de fonctionnement signée en 2015 et ses activités au niveau national.

Pour tout contact : chiropteres@sfepm.org

9h30 Les 20 ans du Groupe Chiroptères Bourgogne

Alexandre CARTIER et Ludovic JOUVE - Société d'histoire naturelle d'Autun
Daniel SIRUGUE - Parc naturel régional du Morvan
Stéphane ROUÉ



En 2015, les naturalistes bourguignons fêtent les vingt ans d'existence du Groupe Chiroptères Bourgogne (GCB). Cette date anniversaire est donc l'occasion de se retourner sur les temps forts de ces deux décennies d'actions menées sur ces mammifères volants.

Ce réseau de naturalistes passionnés, initié par le Parc naturel régional du Morvan (PNRM) en 1995, est animé depuis 1998 par la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA).

Les bénévoles du GCB s'activent sans relâche tout au long des saisons et œuvrent concrètement et efficacement pour l'étude et la protection des chauves-souris à travers toute la région.

Cette communication dresse le bilan des actions phares menées par le Groupe Chiroptères Bourgogne et la SHNA. Il s'agit ici de valoriser l'investissement des bénévoles, aussi bien dans le domaine de l'inventaire régional, de la protection des espèces que sur les actions de sensibilisation.

Session 4

La préservation des Chauves-souris

Modérateur :

Régis DESBROSSES - Groupe Chiroptères Bourgogne
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

10h00 Médiation autour d'une colonie de Grand murin (Niedersteinbach, 67)

Marie L'HOSPITALIER - Parc naturel régional des Vosges du Nord

Au cœur du village de Niedersteinbach, l'église accueille dans ses combles l'une des plus importantes colonies de mise-bas de Grand Murin, des Vosges du Nord (600 à 1000 femelles).

En 2011, dans le cadre de la politique Natura 2000 animée par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, des aménagements ont été réalisés dans les combles permettant d'améliorer l'accueil des Grands murins mais également la cohabitation entre les chauves-souris et les usagers de l'église.

Depuis lors, un ambitieux programme de médiation se construit de manière concertée et partenariale, autour de cette colonie de mise-bas afin de sensibiliser le public à la préservation des chauves-souris et d'améliorer l'acceptation locale.

Ce projet porté par la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP), avec l'appui scientifique et technique du Parc naturel régional des Vosges du Nord, inclut :

- l'installation d'un équipement de vidéosurveillance dans les combles de l'église accueillant la colonie (installation en février 2014 par le Groupe Chiroptères de Provence) ;
- la création d'outils pédagogiques et de communication (documentaire, panneaux d'information, dossier pédagogique...);
- des actions d'accompagnement : bat-soirées, animations nature, projets scolaires, formation des enseignants, évènements à destination des élus...

Ce projet est actuellement financé par la CCSP, la DREAL Alsace, la Région Alsace, TV3V la Régie, la commune de Niedersteinbach et le Parc naturel régional des Vosges du Nord.

10h30 Pause
Salle des Grands lacs

11h00 D'un platane abattu à la prise en compte des Chiroptères dans la gestion du patrimoine arboré - Exemple du Bas-Rhin (67)
Hélène CHAUVIN - Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
Bruce RONCHI - ProSovagâ

La gestion du patrimoine arboré, notamment en milieu urbain, est une question complexe : entre sécurité humaine, esthétisme et habitats d'espèces naturelles, le curseur n'est pas toujours aisé à placer. Suite à l'abattage d'un platane en janvier 2013 dans la ville de Strasbourg, qui accueillait près de 500 Noctules communes (*Nyctalus noctula*), la Ville de Strasbourg, le Conseil Départemental du Bas-Rhin (67), le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace ont mis en place en 2014 une démarche afin que la faune soit mieux prise en compte lors des projets d'abattage. Le GEPMA et ProSovaga présenteront les premiers bilans de la première année test de mise en œuvre de cette démarche.

11h30 Actualisation de l'inventaire faunistique des combles des bâtiments publics et culturels du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Quelles évolutions en 18 ans?
Loïc BELFORT, Loïc DUCHAMP et Luce MEYER - SYCOPARC - Parc naturel régional des Vosges du Nord

Il y a 18 ans, le Syndicat de Coopération du Parc naturel régional des Vosges du Nord avait réalisé un premier inventaire faunistique des combles des bâtiments publics et culturels de son territoire.

309 bâtiments avaient alors été visités. Les espèces ou les indices de présence observés ainsi que les accès existants pour la faune, ou leur absence, avaient été consignés. Quatre espèces de Chiroptères avaient pu être observées. En guise de conclusion de ce travail à l'échelle du Parc, une politique de gestion conservatoire de cette faune spécifique avait été élaborée.

En 2015, il a été décidé de procéder à une actualisation de ce travail à la même échelle. 325 bâtiments ont pu être visités. Les mêmes espèces ont été revues mais dans des proportions plus ou moins différentes en fonction des taxons. Une cinquième espèce de Chiroptère a pu être observée au cours de cet inventaire.

Un biais « observateur » existe nécessairement dans ce genre d'étude. Néanmoins, les auteurs ont tenté une comparaison des résultats de ces deux campagnes afin de dégager une tendance évolutive, si possible, au niveau de ce réseau de bâtiments publics, a priori plus « gérables » dans le temps que les propriétés privées.

De nouvelles propositions de gestion conservatoire et d'aménagement, visant principalement les églises, ont été formulées à l'issue de ce travail.

12h00 Retour d'expérience : Réfection de toiture abritant une colonie de Grand murin
Cédric GUILLAUME - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté



Photo de Groupe

12h30 Déjeuner
au Bistrot du Parc - Saint-Brisson (58)

Session 5

La préservation des Chauves-souris

Modérateur :

Cédric GUILLAUME - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté

14h30 Création d'un réseau de Réserves Naturelles Régionales pour la protection des Chiroptères en Franche-Comté

Carole PUSTERLA - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté

Suite à la loi « Démocratie de proximité » de 2002, trois sites francs-comtois d'importance pour les Chiroptères ont perdu leur statut de Réserve Naturelle (RN) volontaire. De ce fait, en étroite collaboration avec la Région Franche-Comté, la CPEPESC FC a étudié la faisabilité de création d'un réseau de RN régionales pour la protection des Chiroptères et de leur habitat.

Sur la base de la hiérarchisation des sites d'intérêt pour les Chiroptères, une quinzaine de sites a été présentée au classement en RN régional. Dans un premier temps, le Conseil Régional en a retenu sept, afin d'établir un réseau cohérent pour la sauvegarde des chauves-souris. Celui-ci, en lien avec les deux RN nationales « cavité » franc-comtoises, complète la réflexion engagée autour du projet de RN éclatée sur la préservation de la métapopulation du Minioptère de Schreibers. En effet, ce réseau comprend notamment des gîtes majeurs à différentes périodes du cycle biologique de cette espèce.

L'intérêt du statut de RN régionale réside également dans la mobilisation effective de moyens humains pour les actions de gestion, d'animation et de surveillance. De plus, la mise en place d'un comité consultatif permet une sensibilisation accrue et favorise une appropriation des enjeux de protection de l'environnement par les populations locales et les collectivités.

Ainsi, ce fonctionnement en réseau de réservoirs de biodiversité devrait permettre une meilleure compréhension de l'évolution des populations de Chiroptères sur le territoire franc-comtois et s'inscrit parfaitement dans la construction d'un système intégré de conservation.

15h00 Etude de l'impact d'une structure de soutien d'un pont sur une colonie de Grand murin

Christophe BOREL - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine

Un pont à voussoirs, géré par le Conseil Départemental de Moselle (57), abrite une importante colonie de parturition de Grand murin (*Myotis myotis*). Cet ouvrage enjambe d'anciennes voies ferrées. Très affaibli d'un point de vue structurel, il doit être conforté. Il est prévu d'étayer l'ouvrage par-dessous avec des poutrelles métalliques. Cependant, les travaux risquent d'être très impactants pour la colonie de Grand murin. En effet, les tours d'étayement sont situées à proximité immédiate des culées, lieux d'émergence de la colonie et engendrent une modification importante de ces passages.

La présentation fait donc part d'une phase d'étude du comportement de la colonie face à deux modèles de structures factices imitant la situation projetée. L'étude s'est déroulée sur plusieurs nuits avec l'utilisation de caméras thermiques et infrarouges.

L'impact est mesuré en nombre de chocs par minute avec les structures factices mais également au niveau des échanges entre les deux points d'émergence. Sur dire d'expert, le tournoiement autour des entrées a également été pris en compte.

Sans mesure favorable à la sortie de gîte des Chiroptères, il s'avère que les travaux seront très impactants et engendreront très certainement le départ de la colonie. L'impact le plus important semble intervenir lors du retour au gîte. Une prochaine réunion devrait déterminer les nouveaux essais à mener.

15h30 Pause
Salle des Grands lacs

Session 6

Les Chauves-souris et la forêt

Modérateur :

Stéphane AUDRAND - Président de la Commission Forêt du Parc naturel régional du Morvan

16h00 Chiroptères et forêts bourguignonnes :

10 ans de suivi par le réseau Mammifère de l'Office National des Forêts

Vincent GODREAU, F. MALGOUYRES, P. GATHÉLIER et Rogier LEYSEN

**Direction territoriale de l'Office National des Forêts
de Bourgogne-Champagne-Ardenne**

Créé en 2004, le réseau national Mammifères de l'Office National des Forêts regroupe actuellement 42 personnels forestiers répartis sur tout le territoire national. Une meilleure connaissance des Chauve-souris en forêt et des habitats forestiers dans un objectif de gestion conservatoire représentent l'enjeu principal de ce réseau. Ses principales missions consistent ainsi en l'élaboration de protocoles d'études des Chiroptères liés à la forêt, en l'acquisition de données au sein des forêts publiques et des espaces naturels remarquables dont l'ONF assure la gestion (Réserves biologiques, réserves naturelles, ...) et l'appui technique aux gestionnaires forestiers publics en partenariat avec les structures de recherches nationales et des associations naturalistes locales travaillant dans le domaine. Des exemples d'études axées sur la diversité en Chiroptères et les peuplements forestiers au sein des forêts domaniales de Détain-Gergueil et de la Réserve Naturelle régionale et forêt d'exception du Val Suzon en Côte-d'Or sont présentés et discutés. Par ailleurs, le suivi télémétrique d'une colonie de reproduction de Petit rhinolophe en Forêt domaniale de Duesme (Côte-d'Or) est en cours. Enfin, des suivis sont mis en place au sein de certaines maisons forestières de l'ONF hébergeant des colonies de Chauve-souris, impliquant parfois la mise en place de travaux spécifiques d'aménagement.

16h30 Etude sur les populations de Chiroptères de la Zone Spéciale de Conservation

" Forêt d'Orient " et de la " Forêt et clairières des Bas-bois "

Aurélié STOETZEL - Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

L'étude réalisée s'inscrit dans l'animation des sites Natura 2000 « Forêt d'Orient » (FR2100305) et « Forêts et clairières des Bas-bois » (FR2100309) situés dans le département de l'Aube. Ces deux sites majoritairement forestiers, couvrent une superficie globale de près de 9000 hectares.

Le premier objectif de l'étude était d'étudier l'activité de chasse des chauves-souris forestières en période de mise bas et d'élevage des jeunes. Pour cela la détection ultrasonore manuelle était la méthode la plus adaptée. Un état initial de l'activité de chasse des chauves-souris à l'échelle du massif forestier a pu être établi.

Dans un deuxième temps, l'étude visait à comparer l'activité de chasse et les cortèges d'espèces selon le type de peuplements. Pour cela, la technique de détection automatique a été utilisée. La grande variabilité de l'activité des chauves-souris d'une nuit à l'autre, couplée à un faible nombre de points d'écoute, n'ont pas permis de corréliser significativement l'activité des chauves-souris à une structure forestière. Toutefois, quelques tendances ont pu être déduites, mais qui restent à confirmer.

Au total, 19 espèces de Chiroptères ont été recensées. Les deux sites Natura 2000 regroupent 11 espèces de chauves-souris forestières spécialisées, et représentent un fort enjeu de conservation pour les gîtes et les territoires de chasse de 4 espèces inscrites en annexe II de la Directive « Habitats - Faune - Flore ».

17h00 Les Chauves-souris de la Forêt d'Othe

Ludovic JOUVE et Alexandre CARTIER - Société d'histoire naturelle d'Autun

Dans le cadre de l'appel à projet « Protection de la biodiversité dans l'Yonne » du Conseil départemental de l'Yonne, la Société d'histoire naturelle d'Autun a mené un inventaire des chauves-souris dans le massif de la forêt d'Othe avec l'aide des bénévoles du Groupe Chiroptères Bourgogne. Cet imposant massif forestier situé dans la moitié nord du département n'avait jamais fait l'objet de prospection spécifique sur ce groupe faunistique auparavant. Les connaissances historiques étaient donc très faibles. L'étude s'est déroulée du 1^{er} au 8 juillet 2015 sur une partie du massif en privilégiant les forêts communales. Elle avait pour objectif d'améliorer les connaissances sur les espèces forestières en utilisant différentes techniques complémentaires : capture, télémétrie, détecteur d'ultrasons, enregistreur automatique. En raison des conditions caniculaires lors de l'étude, les points d'eau présents dans le massif ont été privilégiés pour optimiser les chances de contacter un maximum d'espèces. Les résultats de cette première année d'étude sont plutôt encourageant avec une douzaine d'espèces inventoriées et une dizaine d'arbres-gîte découverts. Deux arbres-gîtes abritant respectivement des colonies de mise bas de Noctule de Leisler et de Murin d'Alcathoe constituent une première mention régionale pour ces espèces. La poursuite des inventaires dans le massif sur les zones non étudiées en 2015 sera nécessaire pour affiner le statut et la répartition des espèces forestières qui y sont présentes.



19h30

Buffet des Régions

au Domaine de la Pierre Ronde - Saint-Martin-de-la-Mer (21)

Chacun apporte ses spécialités locales
à partager autour d'un boeuf musical !



Dimanche 18 octobre 2015

Session 7

Nouvelles connaissances

Modérateur :

Yves TUPINIER

9h30 Amélioration des connaissances d'une population isolée de Petit rhinolophe dans le Piémont Vosgien

Pierre-Emmanuel BASTIEN - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine

Le Petit rhinolophe, connaît un déclin important au Nord de son aire de répartition depuis les cinquante dernières années. La Lorraine, où l'espèce est encore bien implantée, constitue la limite Nord-Est de son aire de répartition, ce qui lui confère une importance européenne. Une population située dans l'Ouest de la région au sein du piémont Vosgien semblait être, en 2009, isolée des autres populations lorraines et alsaciennes. Un seul gîte de parturition et un site majeur pour l'hibernation était connu. Pour cette espèce sédentaire, il nous paraissait alors important de mieux comprendre sa répartition au sein du massif Vosgien dans ce secteur. C'est pourquoi, à travers le plan régional de restauration des Chiroptères de Lorraine, a été mise en place une étude sur cinq années visant à améliorer la connaissance de l'espèce dans ce secteur. Pour ce faire, a été menée une recherche systématique d'individus de Petit Rhinolophe à l'échelle de 121 territoires communaux. La prospection de gîte potentiel de parturition, d'estivage et/ou de transit fut réalisée par observations directes (Vieilles fermes, Châteaux, ruines, anciens ouvrages militaires,...) et les secteurs de chasse et/ou routes de vols ont été recherchés à l'aide d'enregistreurs automatiques.

L'étude a permis la découverte de deux nouvelles colonies, et d'identifier 44 secteurs utilisés par le Petit rhinolophe (identifications visuelles et écoutes ultrasonores).

10h00 Comment concilier les objectifs locaux et nationaux de suivi acoustique ?

Yves BAS et Jean-François JULIEN - Muséum national d'histoire naturelle

Les résultats du programme Vigie-Chiro sont rapidement présentés avec une comparaison des protocoles Routier, Pédestre et Point Fixe. Ils laissent apparaître une bonne complémentarité des protocoles, le protocole Point Fixe étant plus performant pour suivre les espèces dont l'activité se prolonge tout au long de la nuit (ex : Bar-

bastelle, Oreillards, Minioptère...) alors que le protocole Routier contribue beaucoup plus fortement au suivi des espèces les plus détectables, notamment les Noctules (et accessoirement les sauterelles).

Un développement modéré des deux protocoles au niveau national (100 circuits routiers et 250 points fixes) permettrait de suivre 11 espèces dont la Barbastelle et le Minioptère. Trois actualités sont ensuite discutées :

- la mise en place, cet automne, d'un portail Internet avec serveur pour la saisie des données (attribution des sites, saisie des points, habitats)
- la diffusion en même temps de Tadarida, un logiciel d'identification automatique des chauves-souris et Sauterelles. L'observateur aura le choix, s'il bénéficie d'une connexion haut débit, de charger ses sons sur le serveur en ligne pour qu'ils soient analysés automatiquement. Dans le cas contraire, un exécutable très simple sera diffusé pour que les cris soient détectés et mesurés sur son ordinateur. Il pourra alors charger ces tableaux de mesures pour bénéficier d'une identification automatique de ces sons (fonctionnement analogue à SCAN'R).
- un projet partiellement financé de stations fixes et continues d'enregistrement, lié au projet Vigie-Ciell, où des bâtiments seront équipés de caméras visant à détecter et localiser les chutes de météorites. Une centaine de stations potentielles pourraient être concernées et les cadres possibles de collaboration entre MNHN et groupes régionaux sont à discuter à l'avenir. Le développement de stations qui enregistreraient l'activité en permanence ouvre de nombreuses perspectives d'étude sur la migration et plus généralement la phénologie d'activité.

Enfin, sont abordés les risques d'erreur d'identification inhérents aux méthodes acoustiques. Les perspectives les plus prometteuses semblent se trouver dans la mise en place d'un système semi-automatique : validation manuelle d'une petite minorité de séquences et extrapolation en fonction des probabilités issues du classificateur automatique.

10h30 Evolution de la population de Sérotine de Nilsson dans le Jura bernois

Valéry ULDRY - Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris - Suisse

Entre 1983 et 2015, plus de 200 comptages en sortie de gîte sur 8 colonies de mises bas de Sérotines boréales (*Eptesicus nilssonii*) ont été effectués par les collaborateurs de l'antenne du Jura bernois du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-JB), ainsi que par des propriétaires de bâtiments abritant ces colonies. Bien que la qualité de ces données peut être considérée comme variable, il s'agit là d'un suivi d'effectif unique en Suisse, et sans doute en Europe centrale, pour cette espèce. Les tendances générales montrent un maximum de la taille de la population à la fin des années 1990 avec plusieurs colonies de plus d'une centaine de femelles, dont une colonie à 315 individus. Depuis les années 2000, les effectifs ne cessent de diminuer, la majorité des colonies comptant actuellement une cinquantaine d'individus et une ayant disparue. Une recherche de nouveaux gîtes ainsi qu'une expertise des bâtiments réalisées en 2014 ont permis de mieux cerner les causalités de cette disparition qui ne semble pas liée à des changements de gîte. Une diminution de la moitié de la population en une dizaine d'années peut être ainsi avancée. Le réchauffement climatique, la mortalité liée aux éoliennes et une diminution des ressources alimentaires par la modification du milieu et/ou le changement d'éclairage public sont les principales hypothèses comme facteur impactant pour expliquer la diminution de cette population.

11h00 Etude chiroptérologique dans les hautes Vosges : Sur les traces des sérotines nordiques

Giacomo GIMENEZ - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine

En juin 2015, la CPEPESC Lorraine a réalisé une étude dans les Hautes Vosges dont l'objectif était de lever le voile sur l'état des populations de deux espèces montagnardes, la Sérotine bicolore et la Sérotine de Nilsson. La Lorraine constitue leur limite occidentale d'aire de répartition. De 1931 à nos jours, ce ne sont pas moins de 186 données attestant de leur présence qui ont été recueillies, mais aucune colonie n'avait encore été identifiée. Pour augmenter nos chances de découvrir ces espèces, de multiples techniques ont été employées de manière complémentaire (recherches acoustiques, captures et suivis par radiopistage). Malgré des conditions climatiques défavorables, l'étude a révélé la présence du premier regroupement de Sérotine bicolore en Lorraine.

La présentation portera sur la méthodologie mise en oeuvre lors de cette session de recherche, sur les résultats recueillis et leur interprétation. Cette étude pose les jalons pour l'avenir des recherches dans le massif Vosgien. Un secteur que nous savons peu prospecté d'un point de vue chiroptérologique.

11h30 Clôture des 12^e rencontres Bourgogne-Nature et 7^e rencontres Chiroptères Grand Est

Les rencontres ce sont aussi ... des stands, des posters et des expositions

Un grand témoin
Yves TUPINIER

Auditorium
Marcel Vigreux

Bioacousticien, l'un des pionniers dans l'étude des ultrasons et l'un des derniers témoins du baguage de chauves-souris en France. Il a découvert en Bourgogne la présence du Murin de Brandt en 1949 et cette espèce n'a été redécouverte que 50 ans plus tard en Région...



Photographies
Yves BILAT

Bistrot du Parc

Auditorium
Marcel Vigreux

Biologiste-écologue de formation, Yves Bilat pratique la photographie naturaliste depuis l'âge de quinze ans.

Il découvre les chauves-souris comme membre d'une association de protection des Chiroptères. Et c'est tout naturellement qu'il les prend comme thème principal de ses sorties photographiques, mettant dès le début l'accent sur les images en vol.

Le but ultime, plus que de beaux portraits, est de reproduire des ambiances nocturnes.

Photographies
Ludovic JOUVE

Tente Maison du Tourisme

Salle des Grands lacs

Chiroptérologue de profession et passionné de Nature, Ludovic Jouve est également photographe amateur quand le temps lui permet. Au gré de ses voyages, ses randonnées ou encore au fil de son travail, il se dote bien souvent de son appareil photo en quête de jolis clichés « nature ». La faune sauvage représente tout de même son sujet d'étude favori et notamment les chauves-souris...



Exposition CEPESC Franche-Comté **Salle pédagogique**

La tumultueuse vie des chauves-souris

L'exposition présente l'univers des chauves-souris dans tous ses détails. Ce monde étant vaste et les sujets de discussion nombreux, l'exposition a été organisée par panneaux thématiques présentant l'ensemble des connaissances sur les Chiroptères. Elle permet de découvrir, de s'étonner, de s'émerveiller et d'apprendre à aimer ces maitresses de la voltige et de la nuit. Elle permet de répondre aux nombreuses interrogations de ses visiteurs. Dynamique et pédagogique, elle s'adresse à tous les types de publics.

Cette exposition itinérante est réalisée par la Commission de Protection de l'Environnement, du Patrimoine, des Eaux, du Sous-sol et des Chiroptères.



Société d'histoire naturelle d'Autun **Salle des Grands lacs**

Stand, posters, saisie en ligne

La Société d'histoire naturelle d'Autun, co-organisatrice des rencontres Bourgogne-Nature et des rencontres Chiroptères Grand Est, expose ses 20 ans d'actions en faveur des chauves-souris et du travail mené dans le cadre du Groupe Chiroptères Bourgogne.

Ce sera l'occasion de vous faire découvrir la Bourgogne Base Fauna et E-Observations en direct sur le site internet www.bourgogne-nature.fr.



Bourgogne-Nature **Salle des Grands lacs**

Stand

L'association Bourgogne-Nature propose ses revues scientifiques et hors-série en vente lors de ces 12^e rencontres Bourgogne-Nature. C'est l'occasion de profiter de prix « spéciaux », de vous abonner, de poser toutes les questions que vous souhaitez pour participer à la vie de l'association fédératrice et des structures partenaires !



Tente **La Nature sur le pas de la porte** Une exposition Bourgogne-Nature

14 panneaux seront disposés à la Maison du Parc. De la cave au grenier, du potager à la mare ou la pelouse de votre jardin, tous les recoins y sont détaillés et les principaux cohabitants que l'on peut y rencontrer.

Chaque dimanche, dans le Bien Public, le Journal de Saône-et-Loire et le Journal du Centre, l'association Bourgogne-Nature publie une page à l'aide de son réseau d'experts scientifiques, sur une Question de Nature.



Salle des Grands lacs

Etude de la dispersion d'une population de Grand murin en sortie de gîte d'hibernation à proximité d'un parc éolien

Poster

Guillaume MARCHAIS - Ecosphère



Salle des Grands lacs

Chiroptères et forêts bourguignonnes

Stand, posters

Office national des Forêts

Rogier LEYSEN, Bertrand BARRE, Vincent GODREAU



Bourgogne-Nature, association fédératrice :



Les rencontres Bourgogne-Nature sont organisées en partenariat avec :

